

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60598-2-25

1994

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
2004-09

Amendement 1

Luminaires –

**Partie 2-25:
Règles particulières –
Luminaires pour les unités de soins
des hôpitaux et les maisons de santé**

Amendment 1

Luminaires –

**Part 2-25:
Particular requirements –
Luminaires for use in clinical areas
of hospitals and health care buildings**

© IEC 2004 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34D: Luminaires, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34D/822/FDIS	34D/825/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous «<http://webstore.iec.ch>» dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 6

25.1 Généralités

25.1.1 Domaine d'application

Modifier la première phrase du deuxième alinéa pour lire:

La présente norme ne s'applique pas aux appareils électromédicaux équipés d'une source de lumière, tels qu'ils sont définis dans la CEI 60601-1 et la CEI 60601-2-41.

Remplacer la Note 1 par la suivante:

NOTE 1 Les équipements électromédicaux peuvent comporter des luminaires destinés aux examens médicaux qui font partie du domaine d'application de la CEI 60601-1 et de la CEI 60601-2-41.

25.1.2 Références normatives

Ajouter la référence normative suivante:

IEC 60601-2-41, *Appareils électromédicaux – Partie 2-41: Règles particulières de sécurité pour les éclairages chirurgicaux et les éclairages de diagnostic* (disponible en anglais seulement)